

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 534 nommant M Blain. avocat-défenseur en Côte française des somalis

n° 534

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 31/05/1947

Date de publication
7 mai 1947

Date du numéro
31 mai 1947

VISAS

Læ Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1844

Vule décret du 2 mars 1912, notamment l'article 5 dudit décret, promulgué par arrêté du 22 mars 1912 (J, OO. Côte française des Somalis du 1 avril 1912)

Vula requête présentée par M. Biajan Fulien) le 26 novembre 1146, tendant à être nommé avocat-défenseur à la Côte française des Somalis et dépendances

Vul'avis émis, le 30 avril 1947, par le tribunal supérieur d'appel, tendant à ce que ladite demande soit favorablement acenellie
Sur le vu des pièces d'un dossier

le Conseil privé entendu, en si séance du 5 mai 1947,

TEXTE INTÉGRAL

M, Blajan (Julien), citoyen français, ne à Toulouse le 51 décembre 1906, licencie en droit, demeurant actuellement à Bargemon (Var). est nommé avocat-defenseur en Côte française des Somalis et dépendances, Avant d'entrer en fonctions, il prètera le serment prévu à l'article 11 du décret susmentionné,

le gouverneurP.

H SIRIEX